

L'ARS de Normandie, une ambition nouvelle pour la santé

XIV^e JOURNÉE RÉGIONALE DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS
JEUDI 21 AVRIL 2016 - CHU DE ROUEN



Janvier 2016

- Au 1^{er} janvier 2016, l'ARS de Basse-Normandie et l'ARS de Haute-Normandie ont cédé leur place à

L'ARS DE NORMANDIE

Trois ambitions fortes :

- assurer une réponse au plus près des besoins des usagers et des partenaires du champ de la santé,
- garantir l'efficacité des missions de l'ARS en période de transformation de l'offre de santé et dans un contexte financier contraint,
- assurer aux agents de l'ARS une bonne qualité de vie au travail.



- Siège : Caen
- Deux sites régionaux : Caen et Rouen
- Cinq délégations départementales :
Caen, Evreux, St Lô, Alençon, Rouen

FOCUS *(données 2014)*

POPULATION TOTALE

3 330 120
HABITANTS

Départements

Calvados : 690 836

Eure : 596 574

Manche : 499 860

Orne : 287 515

Seine-Maritime : 1 255 335



AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION ET RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ PLUS EFFICACE

Les Agences régionales de santé sont chargées du pilotage du système de santé et de la mise en œuvre de la politique de santé publique en région. Placées sous la tutelle du ministère des affaires sociales et de la santé, ce sont des établissements publics dotés de l'autonomie administrative et financière.

LES MISSIONS

Les ARS assurent deux grandes missions :



- Le pilotage de la santé publique en région
- La régulation de l'offre de santé en région sur les secteurs ambulatoire (médecine de ville), médico-social (aide et accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées) et hospitalier.

Leur domaine d'intervention couvre un large champ de compétences traduisant une approche décloisonnée et globale de l'organisation du système de santé : la prévention, la veille et la sécurité sanitaire, la santé publique et environnementale, les soins et les prises en charge médico-sociales.

LA SITUATION DE LA SANTÉ EN NORMANDIE

LES DÉPENSES EN 2014

(Etat, CNSA, Assurance Maladie)

22,9 M€ POUR LES
POLITIQUES DE SAN-
TÉ PUBLIQUE

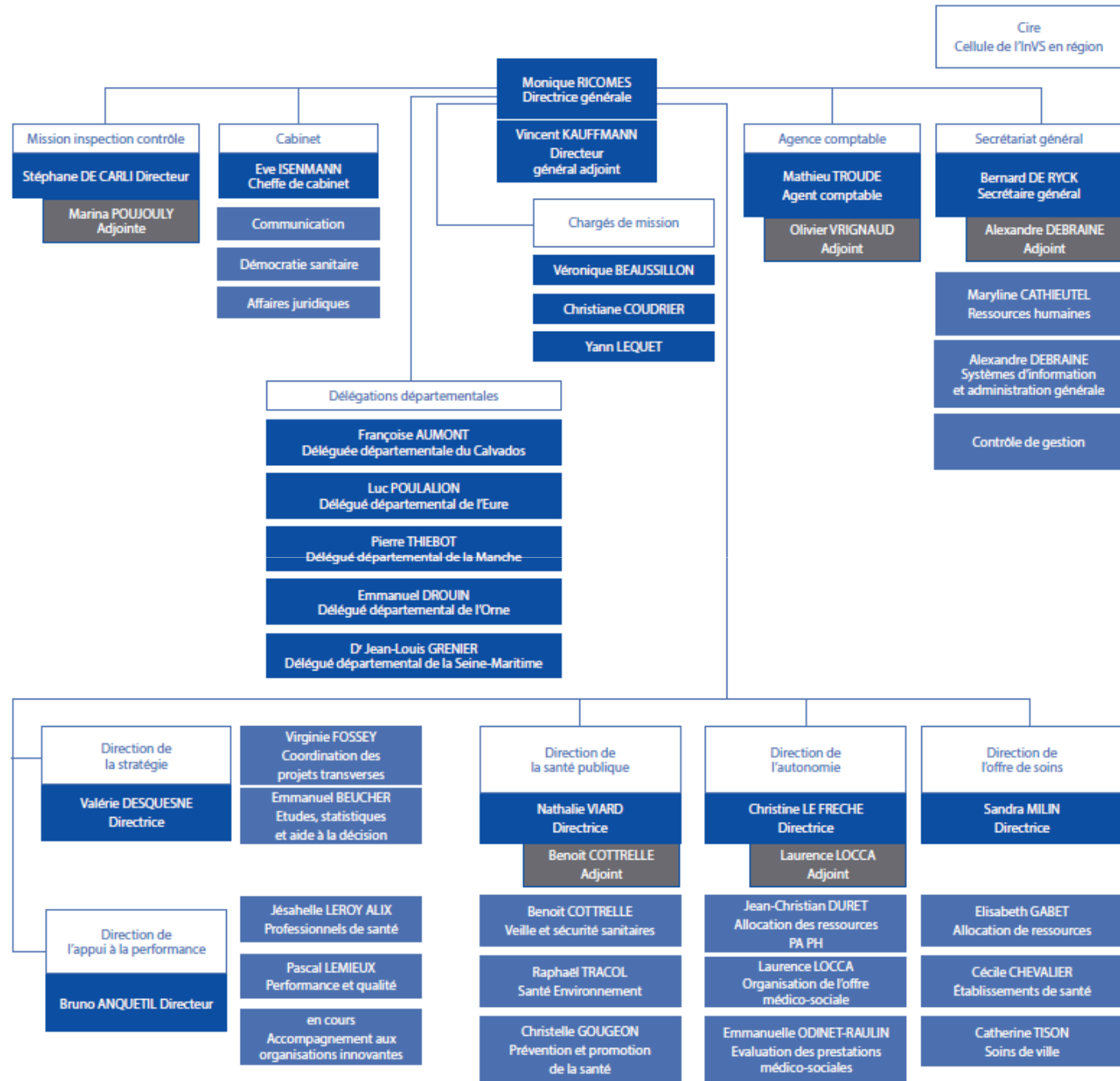
2 477 M€ POUR
LES ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES

1 173 M€ POUR LE
SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

LES MISSIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ARS

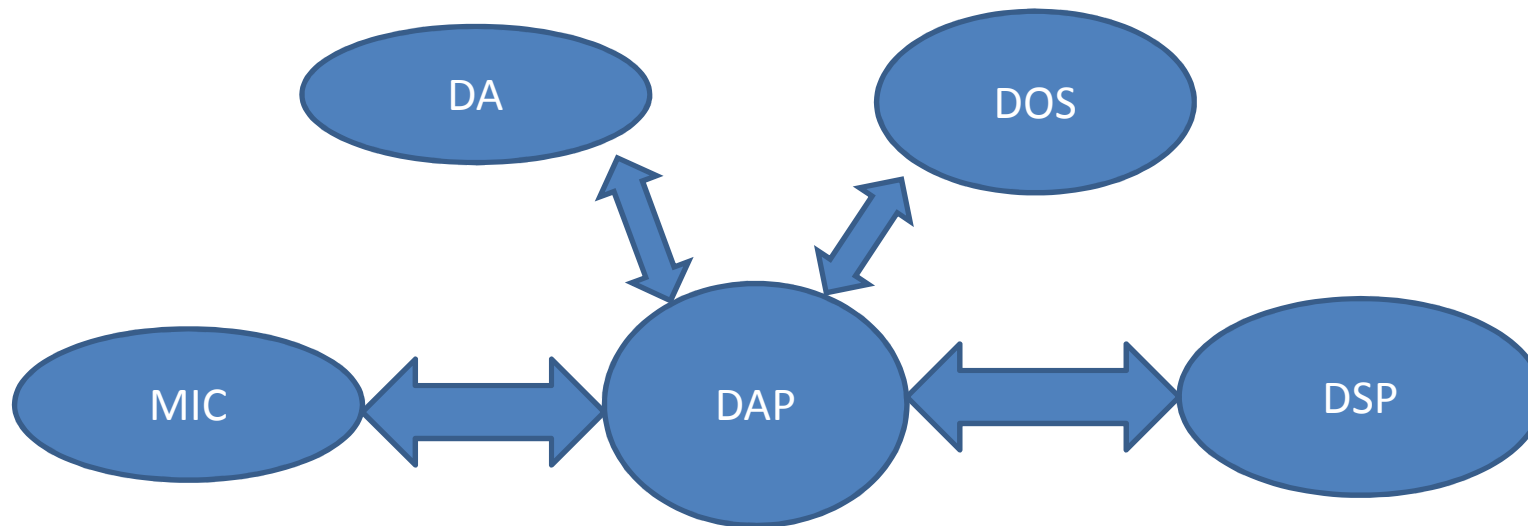
- **Les missions de l'agence régionale de santé**
 - pilotage de la santé publique au niveau régional
 - régulation de l'offre de santé (secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social) afin :
 - d'améliorer la santé de la population,
 - d'accroître l'efficacité du système de santé.
- **Les principaux domaines d'intervention**
 - prévention et promotion de la santé (PPS)
 - veille et sécurité sanitaire (VSS)
 - organisation de l'offre de soins pour les secteurs
 - soins de ville
 - établissements de santé (hôpitaux et cliniques)
 - structures médico-sociales (accueil de personnes âgées ou handicapées...) et intervenants à domicile

**ARS Normandie
organigramme
au 9 mars 2016**



Direction Appui à la Performance

- **Pôle Professions de santé** (PM et PNM) formation et gestion de carrière, basé à Rouen,
 - cheffe de Pôle : Jesahelle Leroy-Alix
- **Pôle Qualité Performance** Ets S ,MS, Ambulatoire, basé à Caen,
 - chef de pôle : Pascal Lemieux,
 - pilote Qualité : Geneviève Delacourt,
 - pilote politique du médicament : Céline Bouglé
- **Pôle Accompagnement aux Organisation innovantes** basé à Rouen,
 - chef(fe) de pôle en cours de recrutement,
 - télémédecine et SI, protocole de coopération : pilote Béatrice Beauchamps
- prénom.nom@ars.sante.fr



Campagne et
contrôle
bilan LIN et
IPAQS

Résultats Bilan LIN
IPAQS et fiches
interface HAS
Accompagnement
Certif et EIG via
- ARLIN
- OMEDIT
- SRAQ

RREVA
Prévention des IAS
Sécurité des patients

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

Répondre à des enjeux de

- réduction des inégalités sociales et territoriales de santé,
- sécurité sanitaire.

Pilotage de la politique régionale de santé publique
et animation territoriale en lien avec les délégués départementaux.

Missions et activités organisées en trois pôles :

- **Pôle prévention et promotion de la santé**
- **Pôle santé environnement**
- **Pôle veille et sécurité sanitaires**

Dr Benoît Cottrelle

Directeur adjoint de la santé publique
Responsable du **Pôle veille et sécurité sanitaire**
02 31 70 95 47 – 06 31 50 21 92

Dr Isabelle Hervé

Coordinatrice régionale d'hémovigilance
Tiphaine Le Compte du Colombier (IDE)
02 32 18 31 86

Dr Bruno Vion

Adjoint au responsable du pôle
Coordonnateur de la mission
Veille et alerte
02 32 18 89 67

Tiphaine Vesval

Coordonnatrice de la mission
**Préparation à la gestion des
situations sanitaires exceptionnelles**
02 31 70 97 09

Anna Forgue

Coordonnatrice de la mission
**Risques associés aux soins et
coordination des vigilances**
02 32 18 32 06

Site de Caen

Dr Stéphane Érouart
Marie Brannellec-Favennec (IDE)
Nadège Millotte (IDE)
Romain Martin (IDE)
Sylvie Plainfossé (pharmacien)
Véronique Pineau (pharmacien)

Point focal régional - Secrétariat du pôle

Jean-Luc Bricon
Brigitte Brillant
Catherine Ygouf
02 32 18 31 70
02 31 70 97 17

Site de Rouen

Dr Hélène Weil-Rabaud
Cathy Talbot (IDE)
Anne-Charlotte Lejeune (IDE)

Les signalements de maladies à déclaration obligatoire, de maladies nosocomiales, les événements sanitaires ou environnementaux pouvant constituer une menace pour la santé de la population, ainsi que tout événement indésirable pouvant retentir sur le fonctionnement des établissements de santé et médico-sociaux, doivent être signalés sans délai à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires par le moyen le plus adapté au degré de l'urgence.



SIGNALEZ à l'ARS

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires



0809 400 660

FAX : 02 34 00 02 93 • ars14-alerte@ars.sante.fr

MISSION VEILLE ET ALERTE

Réception, évaluation et gestion de tout évènement susceptible de porter atteinte à la santé publique



SIGNALEZ à l'ARS

Plateforme de veille et d'urgence sanitaires

0809 400 660

FAX: 02 34 00 02 83 • ars14-alerte@ars.sante.fr

agir pour la santé de tous les normands



Point focal régional

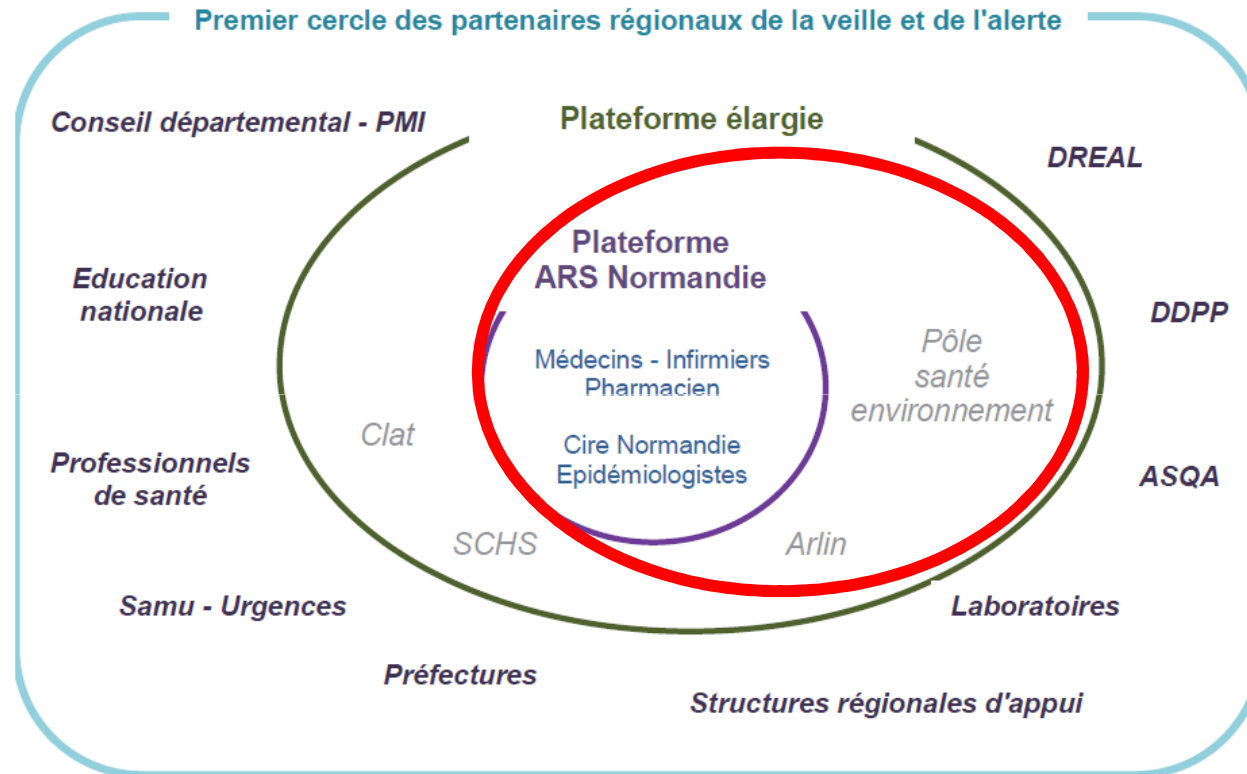
Principes de fonctionnement :

- permanence de la réponse
- qualité de la réponse
- adaptabilité
- traçabilité des actions

Relai par astreinte régionale

MISSION VEILLE ET ALERTE

Plateforme régionale de veille et de sécurité sanitaire



Principes de fonctionnement

permanence de la réponse - amélioration continue
collégialité - recours à l'expertise - maintien des compétences

MISSION VEILLE ET ALERTE

Typologie de 689 signaux enregistrés en 2015 en Normandie

		Toxi-infection alimentaire collective (TIAC)	88	
		Légionellose	67	
		Mésothéliome	58	
Maladies à déclaration obligatoire	315	Infection invasive à méningocoque (IIM)	26	
		Listériose	26	
		Hépatite A	16	
		Rougeole	5	
		Saturnisme enfant	5	
		<hr/>		
		Pathologies hors MDO	287	IRA - Infection respiratoire aiguë
Intoxication au CO	76			
GEA - Gastro-entérite aiguë	47			
Gale	44			
Coronavirus (dont MERS-CoV)	8			
Coqueluche	7			
Salmonellose isolée	7			
<hr/>				
Vigilances	34	Infection associée aux soins (IAS)	17	
		RAPASAN	16	
		Toxicovigilance	1	
<hr/>				
Expositions environnementales	29	EDCH – eau de consommation humaine	6	
		Air intérieur	5	
		Présence de légionelles	4	
		Pollution accidentelle des milieux	3	
		Alerte alimentaire	2	
		Eaux de baignade (Eaux douces/Mer)	2	

MISSION PREPARATION A LA GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

Préparation des actions à conduire au cours d'une situation exceptionnelle

- **Trois niveaux de planification**

- **plans gouvernementaux et ministériels**

Outils d'aide à la décision des autorités et cadre de référence à la déclinaison territoriale

exemples : plan Vigipirate, plan national canicule, plan national Pandémie grippale

- **plans territoriaux**

Déclinaison adaptée au niveau local de la réponse

- ✓ dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile – ORSEC - coordination préfectorale (départemental, zonal, maritime) de la réponse opérationnelle

exemples : ORSEC nombreuses victimes, ORSEC intempéries, PPI des usines « Seveso »

- ✓ dispositif d'organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles - ORSAN

- **plans opérateurs**

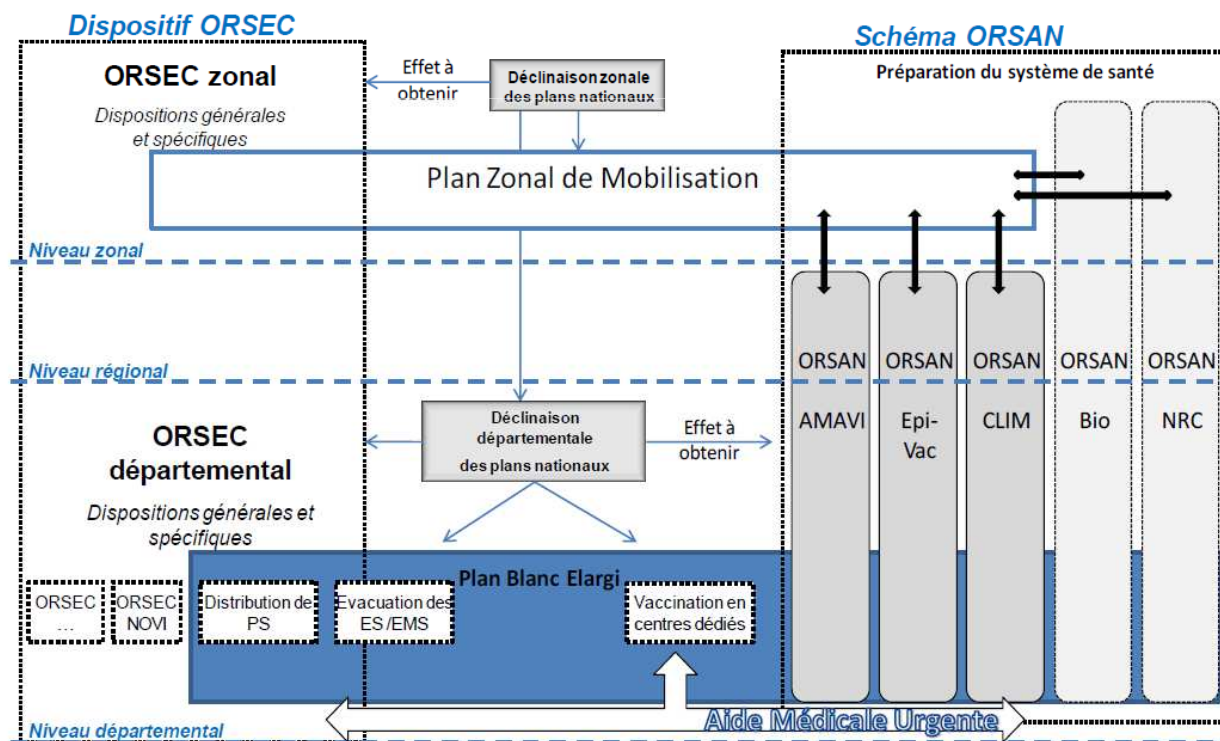
Outils de réponse interne aux structures

exemples : plans blancs des ES, plans bleu des ESMS, plan communaux de sauvegarde

DISPOSITIF D'ORGANISATION DE LA RÉPONSE DU SYSTÈME DE SANTÉ EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

Déclinaison par l'ARS des parcours de soins des patients à partir de scénarios susceptibles d'impacter le système de santé

- ORSAN AMAVI** Accueil massif de victimes non contaminées (*objectif prioritaire 2016*)
- ORSAN CLIM** Prise en charge de nombreux patients suite à un phénomène climatique
- ORSAN EPI-VAC** Gestion d'une épidémie et organisation d'une campagne de vaccination
- ORSAN BIO** Prise en charge d'un risque biologique connu ou émergent
- ORSAN NRC** Prise en charge d'un risque nucléaire radiologique chimique



MISSION RISQUES ASSOCIES AUX SOINS ET COORDINATION DES VIGILANCES

- **Mission "nouvelle" pour le pôle veille et sécurité sanitaire**
 - **loi de modernisation du système de santé (art 160)**
Organisation régionale des vigilances sanitaires
 - **décret EIG :**
mise en œuvre article L 1413-14 du code de la santé publique
 - **rapport Weber :**
élargissement du champ des vigilances

"système comportant la déclaration de tout évènement indésirable chez l'homme liés à des produits, substances ou pratiques "

"outil de veille sanitaire avec objectif d'anticipation, d'évaluation et aide à la décision pour la gestion des risques"

- **Objectifs**
 - **constituer et animer un réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA)**
 - **élaborer et mettre en œuvre le programme de prévention des IAS (PROPIAS)**
 - **assurer le suivi de la mise en œuvre du programme sécurité du patient (PNSP)**
 - **animer le réseau des partenaires**

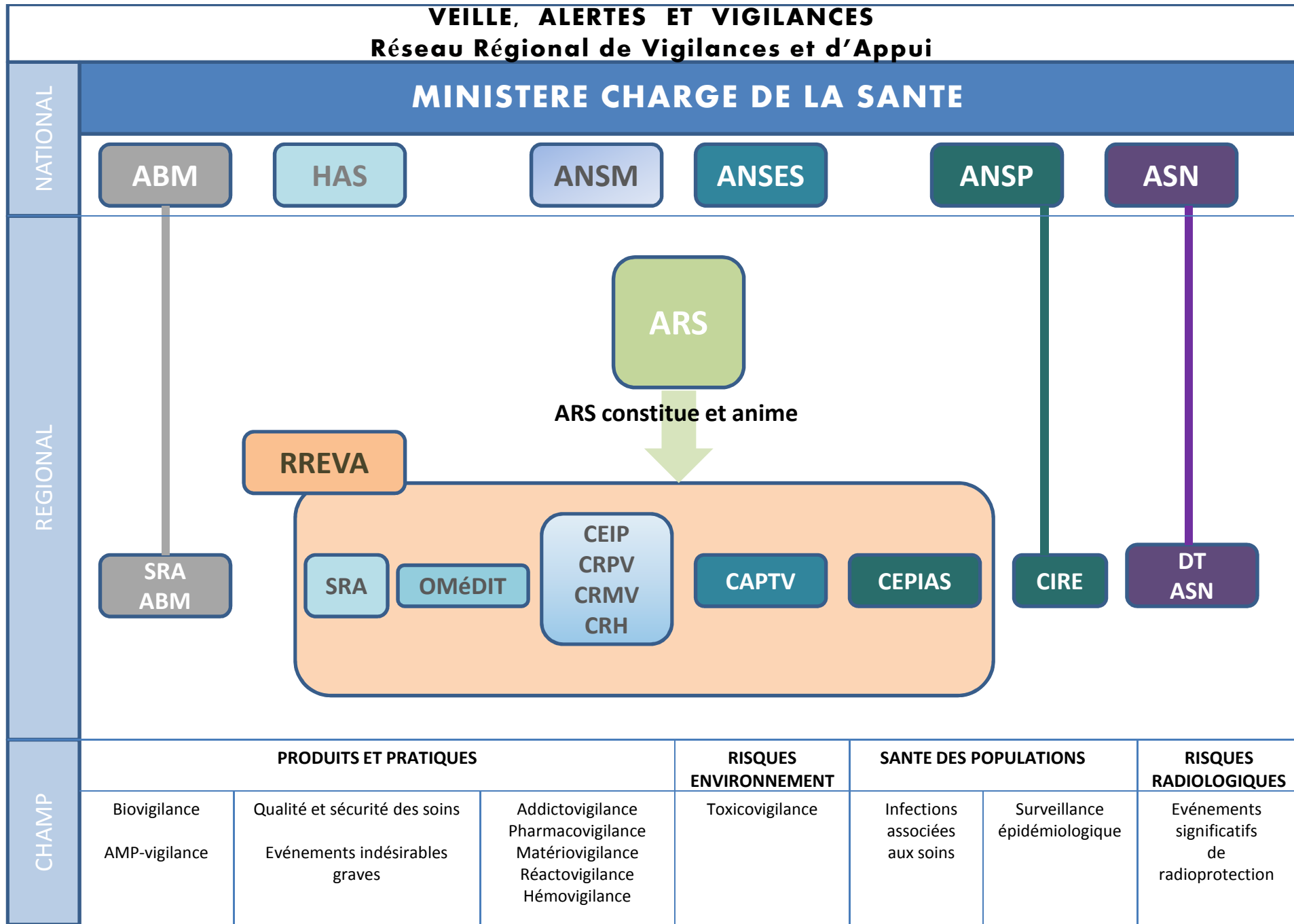
RESEAU REGIONAL DE VIGILANCES ET D'APPUI

- **ARS constitue et anime un réseau régional de vigilances et d'appui**
 - **CRH, CAP-TV, CEIP et CRPV**
 - **toute structure chargée d'améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge (OMédIT, CCLIN-ARLIN, SRA Qualité...)**
 - **coordonne activité dans le respect des missions* des obligations respectives**
- **Définition d'un programme de travail**
 - **mise en œuvre de la politique de développement de la qualité et de la sécurité des prises en charge en santé**
- **Mutualisations**
 - **membres du réseau régional de vigilances et d'appui**
 - **outils, méthodes, moyens...**
- **Contrat de réseau**
 - **ARS et membres du réseau**
 - **modalités organisation et fonctionnement**
- **Cellules d'intervention en région de l'ANSP (CIRE) apportent leur concours**

*La plupart de ces structures régionales de vigilances et d'appui sont des structures indépendantes de l'ARS qui ont pour missions sur la région :

- La veille, la surveillance, le recueil des déclarations d'évènements indésirables et leur évaluation,
- L'expertise et la recherche,
- L'appui en tant que de besoin à la gestion des risques, la qualité et la sécurité des prises en charge,
- L'animation territoriale des thématiques couvertes par leur périmètre de compétence et la formation des professionnels de terrain.

VEILLE, ALERTES ET VIGILANCES
Réseau Régional de Vigilances et d'Appui



PREVENTION DES RISQUES ASSOCIES AUX SOINS

- **Programme national de prévention des risques associés aux soins (PROPIAS)**

- développer la prévention en impliquant patients et résidents
- renforcer prévention et maîtrise de l'antibiorésistance
- réduire risques infectieux liés aux actes invasifs

mettre en place un Groupe projet régional qui définira les axes de travail et un plan d'actions
définir l'articulation entre le Propias et la lutte contre l'antibiorésistance

- **Analyse du risque infectieux dans les établissements médico-sociaux**

- bilan de la mise en œuvre réalisé en 2015

mettre en place un programme de suivi des DARI
développer la formation

- **Programme national de la Sécurité du patient (PNSP)**

- diffuser une culture de la qualité et de la sécurité des soins (SSP – Mission « mains propres » – simulation en santé)
- associer les patients (ex : outil de dialogue pour les RU)

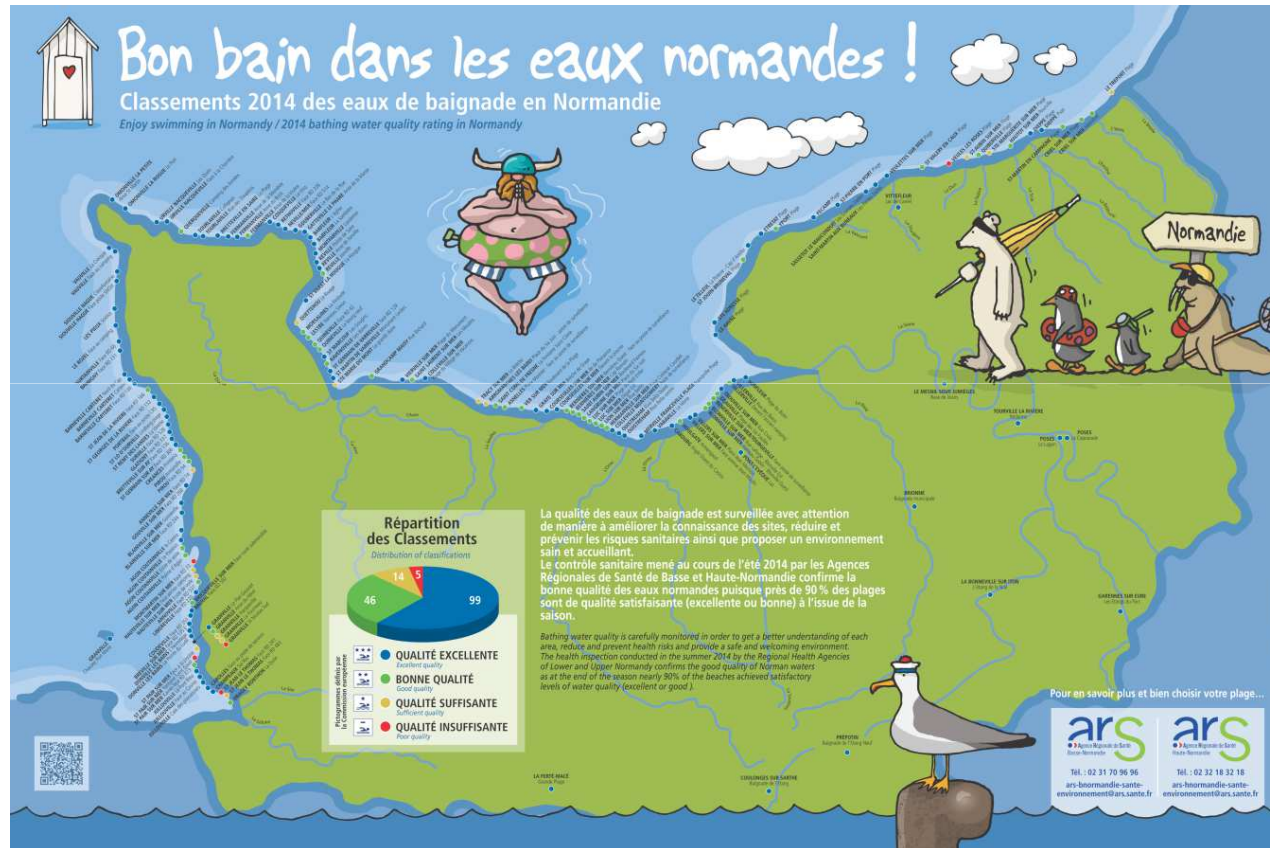
favoriser le signalement des événements indésirables
promouvoir les retours d'expérience

MISSION HEMOVIGILANCE SECURITE TRANSFUSIONNELLE

- **Hémovigilance : élément de la sécurité transfusionnelle**
 - signalement et déclaration des incidents et évènements indésirables
 - actions de prévention (recueil/analyse des informations, propositions mesures...)
 - études et travaux, épidémiologie

- **Missions du coordonnateur régional d'hémovigilance**
 - liens avec les établissements de santé et les établissements de transfusion sanguine :
 - suivi de la mise en œuvre réglementation, des décisions et des actions proposées
 - relations avec les correspondants d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle
 - rapport d'activité
 - information et saisine éventuelle des DG (ARS et ANSM)
 - proposition et suivi des mesures préventives et correctives
 - suivi des échanges de données

Merci de votre attention



<http://www.ars.normandie.sante.fr>